

Une principauté viking en Gascogne? À propos d'une imposture

Alban Gautier

▶ To cite this version:

Alban Gautier. Une principauté viking en Gascogne? À propos d'une imposture. Annales de Normandie, 2018, 68 (1), pp.175-185. 10.3917/annor.681.0173. hal-02131624

HAL Id: hal-02131624 https://normandie-univ.hal.science/hal-02131624

Submitted on 16 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNE PRINCIPAUTÉ VIKING EN GASCOGNE ? À PROPOS D'UNE IMPOSTURE

Alban Gautier

Δ	Association Les	Annales de	Normandie	l « Anna	les de	Normandie	- >>
⊢	499001011011 ドロシ	Alliates de	TAOL III allule	· · · Allilla	res de	INOLIHATIQIE	' ''

2018/1 68e annee pages 1/3 a 185	
ISSN 0003-4134 ISBN 9782902239399	
Article disponible en ligne à l'adresse :	
https://www.cairn.info/revue-annales-de-normandie-2018-1-page-173.htm	
Pour citer cet article :	
Alban Gautier, « Une principauté viking en Gascogne ? À propos d'une imposture Annales de Normandie 2018/1 (68e année), p. 173-185. DOI 10.3917/annor.681.0173	»

Distribution électronique Cairn.info pour Association Les Annales de Normandie. © Association Les Annales de Normandie. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DÉBATS

Une principauté viking en Gascogne ? À propos d'une imposture

ALBAN GAUTIER*

Compte rendu de Joël Supéry, *La Saga des Vikings. Une autre histoire des invasions*, Paris, Autrement (collection « Universités populaires & C^{ie} »), 2018, préface de Michel Onfray, 272 p.

'ouvrage qui vient de paraître aux éditions Autrement se présente comme un véritable pavé dans la petite mare des spécialistes français, et même internationaux, de l'histoire des vikings, et ce à plusieurs titres. En premier lieu l'auteur, historien amateur et passionné implanté dans les Landes, prétend avoir apporté les preuves de la création à partir des années 840 et du maintien pendant un siècle et demi (jusqu'en 982 pour être précis) d'une principauté viking en Gascogne, dont l'existence aurait bouleversé le cours de l'histoire européenne et dont les conséquences se seraient fait sentir à très long terme, au moins jusqu'à l'époque moderne. Cette principauté aurait été fondée non pas à l'issue de pillages sporadiques, mais par un clan scandinave, qu'il identifie comme celui de Ragnar, Björn Côte-de-Fer et Hastein, personnages bien connus par les historiens latins du XI^e-XII^e siècle et par les fornaldarsögur, les sagas « légendaires » islandaises : ce clan se serait livré à une invasion et une occupation méthodiques du pays afin de s'assurer la maîtrise lucrative des routes commerciales (en particulier celles de la traite) en direction de la Méditerranée islamique et byzantine. En outre, l'auteur prétend recourir à une méthodologie « révolutionnaire » consistant en la recherche d'indices les plus variés venant appuyer sa thèse, indices qui auraient échappé à l'attention des historiens ou qu'ils auraient jusqu'ici négligés ou mal interprétés : en particulier, il signale un grand nombre de toponymes d'origine scandinave dans tout le sud-ouest de la France (et au-delà), et défend la crédibilité de sources tardives le plus souvent rejetées par les spécialistes, voire de documents dénoncés comme des faux depuis le XIX^e siècle. Enfin, le livre bénéficie d'une préface de Michel Onfray qui, à l'instar de l'avant-propos « méthodologique », de l'introduction, de la conclusion, des annexes et de nombreuses piques qui émaillent le texte,

^{*} Normandie Univ., UNICAEN, CNRS, CRAHAM/MRSH, 14000 Caen, France

accuse les spécialistes, et en particulier les universitaires normands, d'erreur et de persistance dans l'erreur pour avoir refusé – par paresse intellectuelle, par corporatisme ou pour conserver leur chasse gardée – de voir une vérité que Joël Supéry a pourtant défendue avec constance dans un grand nombre de publications depuis le début des années 2000. Tantôt ignoré, tantôt moqué, tantôt accusé des pires déviations scientifiques voire idéologiques, l'auteur serait, en dépit ou peut-être en raison de sa méthodologie innovante, victime d'une véritable « mafia » de « vikingnologues », « rats de bibliothèque » et ravaudeurs de « vieilles chaussettes » qui préfèrent « psittaciser » et « s'entregloser » dans des rapports de patronage et de vassalité plutôt que de se confronter aux sources.

De deux choses l'une. Soit l'auteur de ce livre a raison sur le fond, et alors il pourrait bien avoir raison sur la forme, et les professionnels n'auraient plus qu'à aller se rhabiller en retournant s'enfouir au fond de leurs terriers poussiéreux, voire de leurs repaires de « truands » ; soit il a tort, et ce livre, son auteur et son préfacier font preuve d'une outrecuidance et d'une violence verbale tout à fait déplacées. Le présent compte rendu visera à démontrer que la seconde proposition est la bonne. Le livre de Joël Supéry est à mon sens une imposture, sa méthodologie est défectueuse, ses « preuves » ne prouvent rien, ses conclusions sont fausses, et il n'est donc pas le mieux placé pour seconder Michel Onfray dans son attaque contre les universitaires « en place ».

L'historien professionnel, universitaire, spécialiste des mondes septentrionaux du Moyen Age, et pour couronner le tout caennais, pourrait être tenté de balayer ce livre d'un revers de manche et d'ignorer une fois encore ce qui peut apparaître comme les élucubrations d'un pseudo-historien. Beaucoup l'ont fait, et je comprends leur attitude : quand on accuse les gens d'être volontairement obtus et de s'entendre pour vous faire taire par les tous les moyens, on ne peut pas s'attendre à un débat serein; et puis, nous avons tous du travail, et lire attentivement 270 pages d'inepties prend du temps. J'ai pourtant accepté de lire ce livre et d'en rendre compte, et ce pour deux raisons principales. D'abord, l'usage veut que, quand un ouvrage qui se présente comme scientifique paraît, des recensions en paraissent dans des revues spécialisées : les Annales de Normandie ont accepté d'être ce lieu, et je les en remercie. L'auteur ne manquera pas de relever cette publication : j'espère qu'il y sera sensible et qu'il cessera d'accuser l'establishment universitaire d'ignorer son travail. La seconde raison est plus circonstancielle et tient aux conditions de la publication de ce livre. Jusqu'ici, Joël Supéry n'avait divulgué ses théories que sur le site Academia.edu, ainsi que dans deux livres dont la visibilité et la diffusion étaient limitées : l'accès aux publications scientifiques, qu'il s'agisse des revues à comité de lecture ou du catalogue des éditeurs « sérieux », lui était donc fermé – signe à ses yeux de l'ostracisme dont il était victime, et aux miens de l'invalidité foncière de son travail et du (relatif) bon fonctionnement des garde-fous scientifiques que sont les comités de lecture et les expertises en

double aveugle. Or la parution de ce livre chez un éditeur réputé, qui a publié il y a quelques années un *Atlas des Vikings* de très bonne facture¹, pose bien des questions, d'autant plus lorsque l'ouvrage est préfacé par un des principaux prescripteurs culturels de notre temps. Certains estimeront peut-être qu'une recension aussi longue fait trop d'honneur à un livre sans intérêt; d'autres (au premier rang desquels, peut-être, l'auteur et son préfacier) verront peut-être dans ce compte rendu et dans les autres prises de parole qui ont pu être les miennes sur les sites des magazines *Le Point* et *L'Histoire* la preuve qu'il fallait que ce livre parût chez un grand éditeur pour que le débat fût enfin porté sur la place publique. Ce n'est pas entièrement faux : il me semble en effet que cette publication nécessite et mérite une réponse ferme et méthodique, ne serait-ce que pour informer les lecteurs, potentiellement nombreux dans cette nouvelle configuration éditoriale, de la piètre qualité de ce livre.

Cependant, avant d'entamer le travail de critique méthodique de cette improbable Saga des Vikings, il me semble nécessaire d'apporter deux précisions. Je dois d'abord reconnaître que je n'ai pas lu dans leur intégralité les (nombreuses) publications antérieures de l'auteur : le propos qui est le mien ici porte exclusivement sur l'ouvrage recensé. Mais ce livre est en quelque sorte son « grand œuvre », par lequel il porte sa théorie à la connaissance du plus large public. Qu'il soit donc entendu que je rends compte du livre, et non pas de l'œuvre entière² – encore moins de l'homme, que je n'ai jamais rencontré. Il se trouve par ailleurs que certains critiques de Joël Supéry ont été amenés, par des facilités de langage et parfois aussi par des allusions peu amènes et à mon avis déplacées, à mettre en cause la sincérité de sa démarche et à lui supposer un agenda politique plus ou moins caché, du côté d'une certaine extrême droite, voire de ce que l'on appelle parfois « révisionnisme ». Cette manière de disqualifier son travail ne me semble ni efficace, ni pertinente, ni juste : il s'en plaint dans une des annexes du livre, et sur ce point je lui donne volontiers quitus. Au vu de ce que j'ai pu lire sous sa plume, je ne vois aucune raison valable d'accuser l'auteur de rouler pour tel ou tel parti ou idéologie. Si l'on veut absolument trouver des implications politiques à cette publication, c'est probablement chez le préfacier qu'il faut les chercher, quand il explique par exemple que, pour assassiner un ouvrage, « on écrit un article dans la presse qui colporte l'esprit prêtre du moment, au choix Libération ou Le Monde »... alors que la seule critique de l'œuvre antérieure de Joël Supéry qui ait franchi la barre de la presse nationale est parue dans le Figaro littéraire³. Je pense

¹ J. Haywoop, *Atlas des Vikings 789-1100*, trad. par Martine Selvadjian, Paris, Autrement (collection « Atlas/Mémoires »), 1996.

² Ajoutons que le présent compte rendu a été rédigé et soumis aux *Annales de Normandie* quelques jours avant que l'auteur ne diffuse sur le site Academia.edu une longue réponse aux propos rapportés dans mon interview parue sur le site LePoint.fr. L'article qu'on est en train de lire ne constitue donc pas une réponse à ce texte.

³ Înterview de Régis Boyer en date du 21 juillet 2005. Régis Boyer aurait confié à l'auteur que les propos très durs que cet article lui a fait tenir auraient été déformés par le journaliste. Cela n'a rien

donc, et je prétends le prouver dans les pages qui suivent, que ce livre est un mauvais livre; j'estime même qu'il y a, dans la manière dont son auteur accuse l'establishment d'une propension à escamoter les réalités historiques qu'il ne veut pas admettre, mais aussi (je le montrerai) dans les explications qu'il donne au « silence des sources », une tendance qui confine au complotisme; mais ces travers sont malheureusement répandus aujourd'hui à travers tout le spectre politique, et je n'ai aucunement l'intention de porter contre l'auteur des accusations pour lesquelles je n'ai pas trouvé de fondement.

Joël Supéry prétend travailler comme un scientifique, en émettant des hypothèses et en les testant : c'est a priori un bon point de départ, car c'est en effet comme cela que la science se fait. Commençons donc par examiner ses questions, et demandons-nous si elles sont recevables. La réponse est, en grande partie, positive. Il est vrai que les travaux sur l'histoire des invasions vikings dans le sud-ouest de la France sont assez peu nombreux et que la guestion mériterait d'être examinée à nouveaux frais. Il est vrai qu'on peut se demander si l'ampleur, les modalités et les conséquences réelles de la présence des pirates scandinaves en Aquitaine n'ont pas été sous-évaluées dans l'historiographie. Il est vrai qu'on manque sur ces questions d'une synthèse ambitieuse, qui fasse dialoguer les sources écrites (contemporaines et tardives) avec les données (entre autres) de l'archéologie, de la numismatique et de la toponymie. Il est légitime de se demander si la présence de vikings en Méditerranée, bien attestée en 859-861 et abondamment glosée dans des textes médiévaux plus tardifs, était liée à leur présence contemporaine en Aquitaine. Enfin, il n'est pas interdit de s'interroger sur l'existence d'une « grande stratégie » viking, qui permettrait de rendre compte de manière cohérente de la pluralité des raids et des installations en Occident. Comme d'autres historiens et philologues spécialistes du monde viking qui ont déjà critiqué les thèses de Joël Supéry, j'affirme donc que la raison principale qui nous fait rejeter son travail ne réside pas, comme semble le croire l'auteur, dans un refus obstiné et obtus d'envisager la possibilité même d'une présence scandinave durable au sud de la Garonne, et plus largement au sud de la Loire, aux ixe et xe siècles, ou d'imaginer que les vikings aient pu être plus organisés et mieux coordonnés qu'on a pu l'écrire. En histoire, aucune question n'est bête, dès lors qu'on apporte des preuves recevables de la réponse qu'on propose. Aussi l'un des seuls véritables mérites des nombreuses et insistantes publications de l'auteur aura peut-être été de pousser les authentiques spécialistes à formuler ces questions de façon plus

d'impossible, d'autant plus que les propos les plus extrêmes ne sont pas le fait de l'universitaire, mais bien du journaliste. Ma propre interview, publiée le 25 février 2018 sur le site *LePoint,fr*, introduisait précisément dans sa première version mise en ligne une comparaison entre le travail de Joël Supéry et le « révisionnisme », alors que, lors de l'entretien téléphonique dont cette interview est la transcription partielle, je l'avais comparé au « créationnisme » : j'ai bien sûr exigé une correction, qui a été immédiatement apportée.

articulée qu'elles ne l'avaient été jusqu'ici⁴ : espérons que, dans l'avenir, ce sera toujours plus le cas.

Il y a donc pour résumer deux questions principales auxquelles ce livre prétend fournir des arguments probants. 1/ Les vikings ont-ils occupé durablement la Gascogne, au point d'y fonder une autre « Normandie », qui a perduré pendant un siècle et demi et qui a modifié de fond en comble le devenir de la région ? 2/ Peut-on affirmer que cette occupation s'est déroulée dans le cadre d'un effort concerté de conquête depuis la Manche jusqu'à la Méditerranée, constituant une « guerre commerciale » destinée à prendre le contrôle des routes de la traite et dont on peut identifier les meneurs? Une poignée de sources contemporaines (au premier rang desquelles les Annales de Saint-Bertin) mentionnent bien des incursions, et des sources plus tardives leur accordent une plus grande importance : tous ces textes doivent être lus et critiqués ; quant à l'archéologie, à la numismatique, à l'anthroponymie et à la toponymie, sciences complexes et exigeantes, elles ne doivent pas rester à l'écart. L'auteur les met toutes à contribution (à la seule exception de la numismatique), expliquant pourquoi certaines doivent être lues dans le sens de ses thèses, et pourquoi d'autres restent silencieuses. Jusqu'ici, rien que de très logique. Le problème n'est donc pas dans les questions, mais dans les résultats de l'enquête, et surtout dans la méthode employée pour y arriver. Ajoutons que l'hypothèse de départ se durcit très vite en certitude, et que le livre manque singulièrement de ces « peut-être » et de ces « il se pourrait que » qui, si je les avais trouvés plus fréquemment dans ces pages, m'auraient permis d'être plus indulgent.

Il n'est pas possible de détailler ici l'ensemble des erreurs, approximations, interprétations fautives et méthodologiquement irrecevables dont ce livre témoigne. Je me contenterai donc de prendre trois exemples, qui portent d'ailleurs sur des pièces maîtresses de la démonstration. La principale source écrite qui permet de restituer le déroulement événementiel des raids vikings sur la côte atlantique est, on l'a dit, les *Annales de Saint-Bertin*, écrites successivement par les évêques Prudence de Troyes et Hincmar de Reims au cours du IX° siècle. Elles mentionnent dans un premier temps, sous la plume de Prudence, plusieurs incursions au sud de la Charente dans les décennies 840 et 850. La fin de ces mentions à partir des années 860, et jusqu'à la fin de l'œuvre en 882, ne signifie pas nécessairement que les raids ont cessé, car elle coïncide avec le changement d'auteur : Hincmar ne mentionne pratiquement jamais de *Normanni* au sud de la Charente. Mais faut-il en déduire, comme l'avance Joël Supéry, que l'archevêque de Reims a volontairement caché les événements du sud-ouest du royaume pour permettre à Charles le Chauve de « sauver la face » ? De manière générale,

⁴ Frédéric Boutoulle le disait déjà dans une note de son article « Par peur des Normands. Les Vikings à Bordeaux et la mémoire de leurs incursions. État des sources », *Revue archéologique de Bordeaux*, vol. 99, 2008, p. 23-38.

Hincmar parle moins de l'Aquitaine que son prédécesseur et s'intéresse beaucoup aux conflits entre les souverains francs : après la disparition de Pépin II d'Aquitaine au milieu des années 860, il avait peut-être (notez ce « peut-être ») moins de raisons d'évoquer ces régions. Par ailleurs, des chroniqueurs écrivant en Italie, en Francie orientale, en Angleterre, en Irlande ou dans la péninsule Ibérique, contemporains d'Hincmar ou écrivant après lui, ne touchent mot d'une principauté viking en Aquitaine ou en Gascogne. Peut-on les soupçonner d'avoir été « contrôlés » par Charles le Chauve et son chien de garde ? Ou doit-on imaginer d'autres explications tarabiscotées pour rendre compte de leur silence? Le rasoir d'Occam ne nous conduit-il pas plutôt à conclure qu'une telle principauté n'a jamais existé? Notons par ailleurs qu'Hincmar comme ses homologues étrangers n'ont eu aucun mal à évoquer la présence des vikings sur la Loire, en Bretagne ou de part et d'autre de la Manche, dans des régions où ils ont pourtant donné bien du fil à retordre aux souverains francs et anglo-saxons, et où ils se sont « incrustés » de manière indéniable : pourquoi auraient-ils cherché à préserver leur réputation en Gascogne, et pas ailleurs ? À nouveau, je ne dis pas qu'il n'y a pas eu de vikings au nord comme au sud de la Garonne, ni que leur présence ne fut qu'épisodique et sans conséquences. Ils ont été très actifs avant 860, cela est certain et bien connu, et il ne fait aucun doute que le phénomène viking a aussi marqué la décennie suivante dans cette même région. La présence durable de groupes vikings à l'embouchure de la Loire, l'aventure assez bien documentée de Pépin II jusqu'en 864 (qui cependant concerne surtout l'Aquitaine au sens strict, et beaucoup moins la Gascogne), les témoignages contemporains qui mentionnent des raids sur la péninsule Ibérique, et même des attestations dans d'autres sources franques, le laissent clairement entendre. Mais les textes du IX^e siècle ne permettent en aucun cas de soutenir l'idée d'une emprise scandinave durable sur la région, mise en œuvre de façon concertée et numériquement massive. Seuls des raids de pillage sont attestés avec certitude : ils furent probablement dévastateurs et il apparaît qu'ils furent ponctués de périodes d'hivernage sur le littoral aquitain (en particulier sur la côte charentaise), mais rien ne permet de les situer dans le cadre d'une stratégie cohérente de conquête.

L'extrême méfiance de Joël Supéry face à l'œuvre d'Hincmar contraste avec son traitement beaucoup moins critique des sources les plus tardives : œuvres historiques de Dudon de Saint-Quentin et de Guillaume de Jumièges, sagas islandaises légendaires sur les personnages de Ragnar et ses fils, sources diplomatiques évoquant la refondation de monastères ou de sièges épiscopaux « dévastés par les Normands », chroniques gasconnes du Moyen Âge central ou tardif, auteurs arabes de la même époque, sont convoqués pour confirmer les deux principales hypothèses, mais sans qu'aucune évaluation de leur fiabilité ne soit effectivement menée. Le cas le plus étonnant concerne un document désormais bien oublié, auquel l'auteur consacre une annexe entière :

la soi-disant « charte de Lobanner ». Ce parchemin, découvert en 1810 dans les fondations du château de Mont-de-Marsan, se présente et peut donc être lu (comme le fait l'auteur) comme un rapport précis et circonstancié de l'établissement d'un groupe de vikings dans le Médoc et de leur conquête de toute la Gascogne à partir de cette base. Le problème est que ce document a été exposé dès le milieu du XIX^e siècle comme un faux particulièrement grossier : écrite dans un dialecte gascon de pacotille, truffée d'anachronismes (et pas seulement sur la question des vikings), cette charte d'apparence assez superficiellement médiévale a pourtant été discutée pendant cinquante ans avant qu'un érudit ne démonte la mécanique du faux⁵. Sous la plume de l'auteur, le fait que le dossier n'ait pas été rouvert depuis 1861 est presque un signe de la paresse des historiens; pour être allé lire la démonstration, j'y vois pour ma part l'effet de la solidité des conclusions de Jean-François Bladé! En écrivant cela, je ne me réfugie pas paresseusement derrière l'argument d'autorité (comme Michel Onfray en accuse avec malignité les « vikingnologues »), mais je reconnais la qualité du travail accompli par un prédécesseur, sur lequel je me fonde pour travailler à mon tour. De fait, les arguments apportés par Joël Supéry à l'appui de l'authenticité de la charte ne sont ni probants ni même honnêtes : ainsi, il « oublie » de signaler au lecteur que son document fétiche n'est même pas dans la bonne langue...

On voit, à travers ces deux exemples, en quoi consiste cette « méthodologie révolutionnaire » dont l'auteur est si fier. Comme il l'avoue lui-même assez naïvement dans son avant-propos, l'hypothèse est première, et tout lui est soumis. Au lieu de la mettre à l'épreuve des sources en évaluant celles-ci selon des critères externes et internes qui tendent à l'objectivité, il met les sources à l'épreuve de sa thèse : hypercritique avec les documents qui l'infirment (Hincmar), il se montre hypocritique jusqu'à la caricature avec tout ce qui est susceptible de l'étayer (charte de Lobanner). L'usage qu'il fait de la toponymie, argument le plus récurrent de l'ouvrage, se situe du côté le moins critique de sa « méthode ». En effet, c'est la plupart du temps sans aucune référence aux formes anciennes des toponymes, sans jamais recourir aux règles de la phonétique historique, ni d'ailleurs sans la moindre justification, que l'auteur propose de voir dans tel nom de lieu un terme dérivé d'un mot scandinave. Ainsi, tout toponyme contenant les lettres « b » et « n » et qui se situerait dans une région où le célèbre Björn aurait été actif, se voit rattachée à ce personnage: Bonnières, Bennecourt, Vernon, Bernay, Brionne et même Bayonne sont ainsi annexées à la démonstration. Plus loin, c'est un invraisemblable usage du mot trelleborg qui est proposé au lecteur. Selon l'auteur, il s'agirait d'un nom commun qui désignerait toute fortification (borg) destinée à détenir des esclaves (thræll) : l'étymologie n'a rien d'impossible, mais il convient de rappeler que les structures anciennement désignées comme des

⁵ J.-F. Bladé, $Pierre\ de\ Lobanner\ et\ les\ quatre\ chartes\ de\ Mont-de-Marsan,$ Paris, Dumoulin, 1861, en particulier p. 66 sq.

trelleborgs dans la littérature archéologique (où l'on préfère aujourd'hui utiliser la locution « forteresses circulaires d'époque viking », certes moins poétique mais aussi moins trompeuse) ne doivent pas leur nom à un nom commun norrois, mais à un toponyme actuel (attesté pour la première fois au XIII^e siècle), celui du village danois de Trelleborg, où fut découvert en 1936 la première de ces fortifications ; celles-ci, en outre, ne datent pas du milieu du IX^e mais de la fin du X^e siècle. Quoi qu'il en soit, Joël Supéry s'autorise à identifier comme des trelleborgs une kyrielle de toponymes français apparemment anodins: Taillebois, Treillebois, Taybosc, Talbot, Talabot, Terrebourg, Trébois, Trébon, et bien d'autres, deviennent alors autant de signes du passage et même de l'implantation durable des vikings dans une bonne moitié du territoire français, autant de lieux où ils auraient parqué le produit de la traite esclavagiste de masse à laquelle ils se livraient. Notons que le nom de Taillebourg (Charente-Maritime) est un cas à part, car des attestations du xie siècle (Traileburcense, Tralliburgum) contiennent bien la lettre « r », et des objets de type scandinave ont été découverts à proximité. Même si la thèse d'une origine viking de la ville, autrefois défendue par André Debord, a été réfutée par Jean Chapelot⁶ avec des arguments qui m'ont paru convaincants, il n'est certainement pas interdit de continuer à s'interroger; encore faudrait-il le faire avec de vrais arguments, en non en convoquant à la rescousse une brassée d'autres étymologies parfaitement fantaisistes.

En matière de toponymie cavalière, un sommet est atteint quand l'auteur avance sa théorie sur l'origine du nom du port de Capbreton (Landes). Selon lui, le terme serait dérivé d'un ancien *Alberthamn, signifiant « port d'Albert ». Le nom d'Albert serait celui qu'aurait reçu Björn Ragnarson lors de sa conversion au christianisme. Mais la forme originelle du toponyme (qui n'est attestée nulle part) est le seul indice qui lui permet d'affirmer d'une part que Björn s'est converti, et d'autre part qu'il a été baptisé Albert : argument parfaitement circulaire. Outre le fait qu'au IX^e siècle en milieu franc, la forme la plus commune de ce nom n'était pas Albert mais Adalbert, on voit mal par quelle magie on serait passé d'Alberthamn à Capbreton. L'auteur griffonne certes un croquis à l'appui de sa démonstration, qui suggère comment au fil des siècles des scribes ont pu déformer le nom; mais ces cinq lignes hallucinantes ne tiennent aucunement compte de la paléographie et semblent ignorer qu'au Moyen Âge, on ne formait pas les lettres comme aujourd'hui! Par ailleurs, on voit mal comment une série de déformations scribales aurait pu faire évoluer la prononciation du nom par une population de langue romane, qui continuait à parler sans se soucier de la manière dont on pouvait écrire... On soupçonne assez vite l'auteur de n'avoir invoqué cet Albertus ex machina que dans le but d'exposer,

⁶ A. Debord, La société laïque dans les pays de la Charente, xe-xire siècle, Paris, Picard, 1984, p. 53-54; J. Chapelot, « Le pont et la chaussée de Taillebourg (Charente-Maritime) : l'histoire complexe d'un grand aménagement médiéval », Æstuaria, vol. 7, 2005, p. 151-205 (actes du colloque La rivière aménagée : entre héritages et modernité, Orléans, 15-16 octobre 2004), ici p. 178-181.

dans les pages suivantes, une théorie encore plus rocambolesque selon laquelle la maison d'Albret serait l'héritière de ce prétendu Björn-Albert : les rois de France descendants d'Henri IV seraient ainsi les descendants des vikings de Gascogne, comme ceux d'Angleterre le sont des vikings de Normandie!

Ce dernier exemple me permettra d'introduire quelques observations plus larges, et à mon sens plus graves, à propos de ce livre et de la méthode qu'il prétend mettre en œuvre. J'ai dit plus haut qu'il ne convenait pas, à la lecture de ces pages, de reprocher à l'auteur un agenda politique caché; en revanche, non seulement certains des critères les plus rudimentaires de la science ne sont pas présents, mais l'ouvrage présente bien des signes qui le rattachent au genre désormais répandu de la pseudo-histoire, et plus largement de la pseudo-science. La thèse développée par l'auteur lui permet de tout expliquer, de donner une origine à une foule d'éléments historiques : les Albret on l'a dit, mais aussi le sort réservé à la population discriminée des cagots, la politique maritime des Bourbons, le développement de la chasse à la baleine sur la côte landaise et basque, et j'en passe; on n'est presque pas étonné quand, au détour d'une phrase, apparaissent les Templiers qui, comme le rappelait malicieusement Umberto Eco, « y sont toujours pour quelque chose »! Joël Supéry avance une théorie globalisante, qui lui permet d'expliquer un grand nombre de traits curieux de l'histoire de sa région, de son pays et de l'Europe en général. Il écrit dans son avant-propos que sa méthode se fonde sur le repérage des « tiges penchées », c'est-à-dire des anomalies ; le problème est qu'il les explique toutes par la même cause, et que celle-ci s'avère, pour l'essentiel, fantaisiste. Le résultat est un récit remarquablement cohérent, d'autant plus cohérent qu'il est le plus souvent infalsifiable. Son enquête part de la thèse à démontrer et fait flèche de tout bois, acceptant sans y regarder de trop près ce qui lui convient, et rejetant ce qui ne lui convient pas en expliquant qu'Hincmar, les chroniqueurs francs, les Albret et les Bourbons, ou aujourd'hui les universitaires normands et aquitains, ont tous eu intérêt à un moment ou à un autre à cacher la vérité. Michel Onfray lui aurait dit – c'est ce qu'il écrit dans l'avant-propos – que son travail constituait « une réécriture d'une telle cohérence scientifique et d'une telle logique qu['il] ne pouv[ait] pas avoir fait fausse route ». Or je ne sache pas qu'en sciences, exactes ou humaines, la seule cohérence d'une thèse soit un critère de sa recevabilité : qu'un « philosophe » comme Michel Onfray se livre à un tel tour de passe-passe épistémologique est pour le moins surprenant. A nouveau, ce n'est pas d'un quelconque « révisionnisme » qu'il faut qualifier le travail de Joël Supéry : s'il fallait le rapprocher d'un courant contemporain, c'est bien du côté de la pseudo-science qu'il convient de regarder, une pseudoscience qu'illustre par exemple le créationnisme. Comme les créationnistes, comme ceux qui affirment que des extra-terrestres ont construit les pyramides, ou comme ceux qui prétendent apporter les preuves que Jeanne d'Arc était un

homme et qu'en outre elle était la fille du duc d'Orléans⁷, il commence par disqualifier l'adversaire en l'accusant de partialité, puis il poursuit son chemin sans vaciller, et sans voir qu'il s'enfonce peu à peu dans le délire interprétatif et le conspirationnisme le plus consternant.

Reste donc, pour finir, à revenir sur le ton agressif de l'ouvrage et de sa préface. Entre autres gentillesses, l'auteur fait suivre son propos d'un « bêtisier » tout à fait méprisant, dans lequel il recense une trentaine de phrases dispersées, sorties de leur contexte et non référencées, écrites par des médiévistes (internationaux et français, universitaires et amateurs, normands, aquitains ou autres) qu'il brocarde pour n'avoir pas été aussi clairvoyants que lui. Plutôt que de se moquer de ceux et celles dont on s'estime le contradicteur éclairé, il vaudrait mieux les lire, les lire bien, et les lire tous. Je suis en effet frappé par l'indigence de la bibliographie, qui prend très peu en compte les travaux des spécialistes irlandais, britanniques, espagnols, portugais ou allemands – pour ne citer que quelques pays où la production historiographique a été intéressante au cours des dernières années : il n'y a pas que les méchants universitaires bordelais et caennais qui ne pensent pas comme lui. Quand on prétend « révolutionner » la science et montrer que tous ses prédécesseurs se sont trompés, on « blinde » son propos en réfutant les travaux qui portent spécifiquement sur le sujet; or ce n'est pas le cas ici. Pourtant, Clare Downham et Elizabeth Ashman Rowe ont beaucoup écrit sur le groupe que les sagas désignent comme les « fils de Ragnar »8; les nombreux travaux de Simon Coupland ont examiné l'apport de la numismatique à la question de la présence viking en Aquitaine et au-delà⁹; Achim Thomas Hack a publié une étude sur les rapports entre Pépin II d'Aquitaine et les vikings¹⁰; Ann Christys a écrit une synthèse commode sur les « vikings dans le Sud », c'est-à-dire dans la péninsule Ibérique et le bassin méditerranéen¹¹; Helio Pires s'est penché sur les attestations de rançons exigées par les pillards sur le littoral Ibérique¹²; Sara Pons Sanz a beaucoup apporté à notre connaissance des incursions au pays Basque¹³; et

⁷ Voir à ce propos le livre revigorant de Colette Beaune, *Jeanne d'Arc : vérités et légendes*, Paris, Perrin, 2008.

⁸ Clare Downham, Viking Kings of Britain and Ireland. The Dynasty of Ívarr to A.D. 1014, Édimbourg, Dunedin, 2007; Elizabeth Ashman Rowe, Vikings in the West. The Legend of Ragnarr Loðbrók and His Sons, Vienne, Fassbaender, 2012.

⁹ Voir entre autres S. COUPLAND, « The Frankish tribute payments to the Vikings and their consequences », Francia, vol. 26/1, 1999, p. 57-75.

A. T. HACK, Von Christus zu Odin. Ein Karolinger bekehrt sich, Stuttgart, Franz Steiner, 2014.
A. CHRISTYS, Vikings in the South. Voyages to Iberia and the Mediterranean, Londres, Bloomsbury,

¹² H. Pires, « Money for freedom: ransom paying to Vikings in Western Iberia », *Viking and Medieval Scandinavia*, vol. 7, 2011, p. 125-130; ID., « Vikings attacks on Western Iberia: an overview », *Viking and Medieval Scandinavia*, vol. 9, 2013, p. 155-172.

¹³ S. Pons Sanz, « The Basque country and the Vikings during the ninth century », *Journal of the Society of Basque Studies of America*, vol. 21, 2001, p. 48-58.

Stephen Lewis a éclairci les conditions dans lesquelles les premiers raids sur Noirmoutier et l'estuaire de la Loire ont pu se dérouler¹⁴.

Bien entendu, le fait que je cite tous ces auteurs pourra aisément être dénoncé par l'auteur ou par son préfacier comme un énième cas de « psittacisme ». Mais je ne prétends pas que ces travaux constitueraient le mot de la fin sur la question des vikings en Aquitaine et au sud de l'Europe : ils ont tout simplement fait avancer la science, raison pour laquelle ils seront discutés – et peut-être en partie infirmés – comme des travaux scientifiques, et non rejetés en bloc comme je me vois contraint de le faire avec le livre de Joël Supéry. Notons au passage que ces auteurs ne sont pas tous des historiens professionnels, qui détiendraient et auraient intérêt à défendre un poste dans une institution d'enseignement ou de recherche. La question n'est donc pas de vivre ou non du métier d'historien, mais d'écrire de l'histoire en se conformant aux méthodes critiques qui, au moins depuis l'époque de Mabillon, sont au fondement de ce métier.

¹⁴ S. Lewis, « Salt and the earliest Scandinavian raids in France: was there a connection? », *Viking and Medieval Scandinavia*, vol. 12, 2016, p. 103-136. On ne saurait bien entendu reprocher à l'auteur de n'avoir pas consulté un autre article du même auteur, « Aquitanian Viking connections: the 840s and the question of the Mullaghboden silver coins », *Viking and Medieval Scandinavia*, vol. 14, à paraître en 2018.